L'escourniflaïré

Le Conseil Municipal

Le mot du Maire

2020, une année particulière où l'Homme sûr de sa toute puissance, espèce dominatrice sur terre (voyage sur la Lune, sur Mars), tombe de son piédestal lorsqu'un organisme microscopique l'oblige à s'isoler, se cloitrer et lui fait remonter toutes ses peurs viscérales lui rappelant qu'il n'est qu'un être vivant de cette planète aussi vulnérable et fragile que toutes autre espèces vivantes.

Cette épidémie soulève beaucoup de questions sur notre gestion de la Planète, des ressources, de notre mode de vie, de notre social… Mais elle doit aussi nous rappeler que la force de l'Homme est justement son humanisme. Le cycle de la vie continu malgré cette épidémie.

D'ailleurs je reviens sur ce qui aurait dû être le fait marquant de cette année dans nos collectivités, je parle bien sûr des élections municipales.

Ma première pensée va vers tous les conseillers qui n'ont pas renouvelé leur mandat, je les remercie pour leur investissement pendant toutes ou partie de ces 6 dernières années.

Ma deuxième pensée est pour les nouveaux conseillers qui ont accepté de me rejoindre pour les 6 années à venir.

Ma troisième pensée est pour vous habitants de la commune qui avez fait l'effort de vous déplacer, malgré les conditions sanitaires, en masse pour cette élection validant la liste unique, je vous en remercie.

Cette année nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver pour tous ces moments conviviaux et festifs organisés par nos associations tout comme notre traditionnelle rencontre de fin d'année qui ne pourra se faire, vivement que l'on puisse se retrouver devant un verre dans notre salle des fêtes.

Merci à nos adjoints pour ce petit journal récapitulatif de l'année écoulée, pour l'heure je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année en famille (surtout ne laissez pas nos anciens seuls dans la cuisine avec leur morceau de gâteau !)

Bonne année et bonne santé

2021

Gilles

Le Conseil Municipal

Élections municipales

Maire Gilles DELAUR

1er adjoint Stéphane MONTAGNE

2ème adjointe Anne BOUTIE

Andrée COMBRIE Valérie DELAUR

Jérôme GASTOU Virginie MONTAGNE

Magali NONNAT Mélanie PELLEGRINELLI

Florence SEMAT Serge TAHON

Budget

	2019	2020*		2019	2020*
Recettes Fonctionnement	196 843,40	147219,01	Dépenses Fonctionnement	120 590,64	115 091,83
Recettes Investissements	123 796,13	487 185,87	Dépenses Investissements	203 106,89	354 144,77
Total	320 639,53	634 404,88	Total	323 697,53	469 236,60

*Montants non définitifs

Suite à l'épidémie de Covid-19 il à été décidé de diminuer les subventions des associations qui n'ont pu réaliser leurs manifestations.

Le Conseil Municipal

Travaux réalisés

Chemin de Lastours

Pré de Salle

Champ de Ramel

Station épuration Marmorières

Travaux de réfection de voirie suite aux inondations de Novembre 2018

Coût total des travaux 205 743 €

Subventions 152 562 €

Chemin de Paradis

Lavoir de Marmorières

Mur placette Limousis

Chemin Vieux

Le revêtement du terrain multisports ayant été dégradé avec le temps, 26 984 € ont été nécessaires pour rénover ce dernier. L'agence du sport à participé à hauteur de 21 000 €

Le Conseil Municipal

Travaux en cours de réalisation ou d'étude

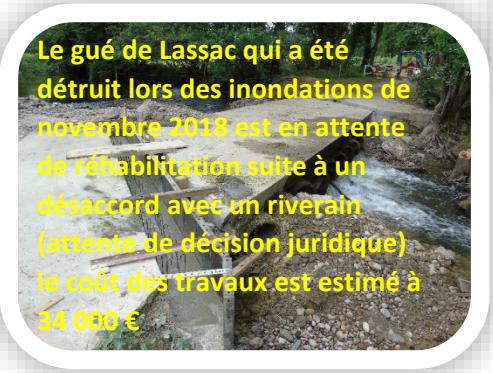

Achat matériel

Afin de prévenir les mesures environnementales à venir, la commune s'est dotée de matériel dans le but de trouver des solutions alternatives aux herbicides

Débroussailleuse électrique

Broyeur à végétaux

Souffleur électrique

Le Conseil Municipal

Grotte de Limousis

L'ouverture de la grotte a eu lieu le 12 févier 2020 pour sa 2ème année en régie communale. Suite à l'épidémie de Covid-19, nous avons du fermer lors du 1er confinement mettant le personnel en chômage partiel. La réouverture à eu lieu le 24 juin et une fin de saison a été prématurée suite au second confinement. Grâce à une très bonne fréquentation estivale et d'arrière saison, le bilan est très satisfaisant malgré ces périodes de fermetures, ce qui confirme le choix du changement de gestion.

Budget

	2019	2020*		2019	2020*
Recettes Fonctionnement	**366 501,88**	**336 687,20**	**Dépenses Fonctionnement**	**333 635,67**	**286 987,95**
Recettes Investissements	**77 012,00**	**134 427,59**	**Dépenses Investissements**	**46 255,59**	**174 924,19**
Total	**443 513,88**	**471 294,79**	**Total**	**379 891,26**	**461 912,14**

*Montants non définitifs

Travaux réalisés

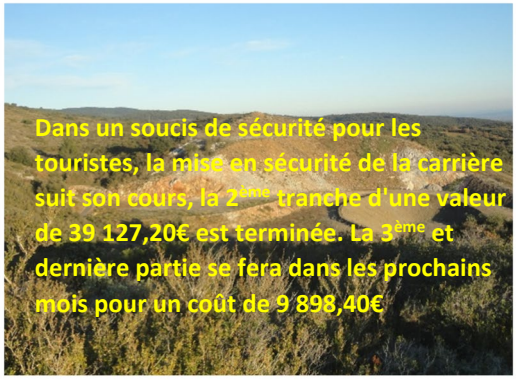

Projets

Dans le but d'améliorer la qualité de notre site, un projet de local d'accueil est à l'étude. Ce dernier pourrait voir le jours dans les années futures sur la plateforme au devant de l'entrée de la grotte, ce qui pourrait dans un second temps permettre la visite au tout public par des travaux d'accessibilité. Le local d'accueil actuel deviendrai alors un point de restauration pour le plus grand bonheur des fins gourmets.

Le Conseil Municipal

Valorisation des déchets verts

La loi interdit le brulage des végétaux ainsi que l'écobuage des fossés et talus

La commune ayant récemment acquis un broyeur à végétaux, il est demandé aux habitants de ne plus stocker les déchets verts aux abords de la déchetterie.

Une zone de stockage prévue à cet effet à été mise en place à côté du hangar communal.

Nous vous demanderons d'éviter de faire un gros tas de branches, il est préférable de parsemer les branches ou de les disposer en « petits » tas car il est plus simple de les ramasser pour les mettre dans le broyeur.

Une fois broyés, les végétaux sont transformés en plaquettes de différentes tailles et seront stockés à proximité du hangar communal.

Les personnes qui le souhaitent pourront venir se servir gratuitement pour pouvoir profiter de ces végétaux broyés.

Il est à noter que ces copeaux de bois peuvent être utilisés comme paillage pour vos plantations futures pour les plus gros, les plus fins peuvent être placés dans un composteur.

Le Conseil Municipal

BON À SAVOIR

- Au cours de cette année nous avons eu un décès sur la commune en la personne de Willy Fredericks

- Pour ce qui est des naissances, Mathys DELAUR à pointé le bout de son ne chez Laurie et Loïc DELAUR. Félicitations aux parents.

- Le recensement prévu en début d'année 2021 est reporté d'un an suite à l'épidémie de Covid-19.

- Nous possédons **encore** une déchetterie sur la commune. Il est rappelé aux habitants que les déchets verts et les gravats ne doivent pas être jetés dans les bennes. Afin d'éviter **une fermeture définitive** de la déchetterie nous vous demandons la plus grande rigueur.

- À noter que les « caca » de chiens et chats sont de très bons fertilisants. Ce n'est pas là peine de fertiliser les rues rien ne poussera…

- Comme tous ans la commune mets à disposition de ses habitants du produit pour éliminer les rats. En cette période froide, les animaux se cachent dans les granges et bâtiments non habités, il en va de votre devoir de réguler ces nuisibles pour le bien être de tous. Les sacs de produits seront disponibles à la mairie la première semaine de janvier ou sur demande.

- Un projet de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) sur le Cabardès est à l'étude. Il permettrait un regroupement logistique des soignants, avec un coordonnateur qui gèrerait le flux de patients afin d'avoir des rendez-vous dans les meilleurs délais.

- Une création de Communauté de Brigades à eu lieu sur la Montagne Noire regroupant les gendarmeries de Cuxac-Cabardès et Saissac. Notre commune y étant rattachée vous pouvez contacter : - Saissac 04-68-24-40-17
  - Cuxac-Cabardès 04-68-26-50-17

Le Conseil Municipal

Photothèque

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal